ODYSSEE Informatique - CIRCEA 9.65C

N° SIRET : 20006759300380

: BUDGET ANNEXE

Etablissement: DECHETS

Budget

759300380 COMPTE ADMINISTRATIF

Année 2021 Page nº 1 Département : CREUSE

Poste Comptable: SGC AUBUSSON

Date d'Edition : 05/04/2022

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice 62 Nombre de membres présents 42 Nombre de suffrages exprimés 50

VOTES : Contre =0 Pour

Pour =50 Abstentions =0

Date de convocation: 17/03/2022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

23700 AUZANCES Tél. 05 55 67 04 99

²ax 05 55 83 01 61

1, 2, 2, 2, 3, 4, 1	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBL E	
LIBELLE	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
	déficit (*)	excédent (*)	déficit (*)	excédent (*)	déficit (*)	excédent (*)
Résultats reportés		61 226,06		4 262,27		65 488,33
Opérations de l'exercice	1 884 064,88	1 932 907,73	7 469,08	5 470,80	1 891 533,96	1 938 378,53
TOTAUX	1 884 064,88	1 994 133,79	7 469,08	9 733,07		2 003 866,86
Résultats de clôture		110 068,91		2 263,99		112 332,90
Restes à réaliser				, .		112 002,00
TOTAUX CUMULES	1 884 064,88	1 994 133,79	7 469,08	9 733,07	1 891 533.96	2 003 866,86
RESULTATS DEFINITIFS	en tag a series y	110 068,91		2,263,99		112 332,90

^{*} Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrites sur les lignes 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

- 2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4º Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents: MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE suppléante PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHALES suppléante CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT suppléante DUBSAY, FAUCHER. Pouvoirs: MM. JAMME àBERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES, FONTVIELLE à DESARMENIEN.

Excusés: MM. DESCLOUX, FERRIER BINDUET & PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER, BOULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Cachet:

Accusé de réception en préfecture 023-200067593-20220323-2022-031bis-DE Date de télétransmission : 06/04/2022 Date de réception préfecture : 06/04/2022

La Vice-présidente, Valérie SIMONET

<

Pour expédition conforme,